AUTRES OPÉRATIONS

LIQUIDATIONS

LOGIPIERRE 7

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 28.579.040 euros
(Régie par les dispositions du Code Civil, les articles L.214-50 et R. 214-116 et suivants du Code Monétaire et Financier, et tous textes subséquents).
Siège social : 24, rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret
380 070 748 RCS Nanterre

L'an deux mil onze, le 22 juin à 15 heures, au 24, rue Jacques Ibert à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), les associés de la société LOGIPIERRE 7, Société Civile de Placement Immobilier, au capital de 28.579.040 € divisé en 10.507 parts au nominal de 2.720 €, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, sur seconde convocation de la société de gestion, faite par lettre ordinaire en date 31 mai 2011 et par avis paru dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* en date du 10 juin 2011.

Les associés ont décidé à compter de ladite assemblée, aux termes des résolutions qui suivent :

— la dissolution de la SCPI ;
— sa non transformation en OPCI ainsi que son maintien subséquent en SCPI.

Dissolution

Aux termes de la treizième résolution, l'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion et du conseil de surveillance, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22 juin 2011 et sa mise en liquidation amiable en conformité avec les dispositions de l'article 28 des statuts « Dissolution-Liquidation » et des articles 1844-4 à 1844-9 du Code Civil.

La société de gestion UFFI REAL ESTATE ASSET MANAGEMENT « UFFI REAM » dont le siège social est situé 24, rue Jacques IBERT, 92300 Levallois-Perret est devenue sans limitation de durée, conformément à l'article 28 des statuts, liquidateur de la société. Le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions prévues aux statuts et en se conformant aux dispositions légales.

Transformation en OPCI

Aux termes de la dix-septième résolution, l'assemblée générale extraordinaire, conformément à l'article 214-84-2 du Code monétaire et financier après avoir pris connaissance du rapport et des observations de la société de gestion, UFFI REAL ESTATE ASSET MANAGEMENT « UFFI REAM », statuant dans les conditions de quorum et de majorité en vigueur à la date de la publication de l'ordonnance 2005-1278 du 13 octobre 2005 et se prononçant sur la possibilité de transformer la SCPI LOGIPIERRE 7 en OPCI, a opté pour sa non-transformation en OPCI.

L'ensemble des dépôts des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de NANTERRE, 4, rue Pablo Neruda - 92020 Nanterre Cedex.

La Société de gestion :
UFFI REAM

1200230